

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 25

Artikel: Les guetteurs de ville
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les guetteurs de ville.

Il y a quelque temps, nous avons rappelé qu'autrefois, dans plusieurs villes de la Suisse, le guet annonçait aux habitants, non seulement l'heure, mais le temps qu'il faisait. Voici, pour compléter ce renseignement, de curieux détails, donnés par le *Petit Parisien*, et qui nous montrent que cette coutume existe encore en quelques pays :

L'Alsace possédait jadis beaucoup de ces veilleurs qui circulaient avec la mission, à chaque heure de nuit, de chanter un couplet invitant les habitants à dormir en paix. On les conservait par tradition. Ce qui n'empêchait point qu'on se moquât d'eux en ce qu'entraînait d'un poète strasbourgeois, traduit par M. Seignerlet :

Est-ce chose bien utile
Que de troubler mon sommeil
Pour me donner le conseil
De dormir tranquille ?

Sur la cathédrale de Strasbourg, les guetteurs étaient autrefois à poste fixe, se relayant comme des gardiens de phare ; ils se tenaient sur la plate-forme, chargés, toutes les fois que l'horloge sonnait les heures, de les reproduire avec une cloche spéciale, d'une sonnerie plus grave ; ils devaient faire le tour de la galerie de la plate-forme, examinant la ville et la banlieue aux quatre points cardinaux avant de se remettre à l'abri dans la chambre qui leur était réservée.

C'est ce guetteur-là qui existe encore à Saint-Quentin. Dans presque toute l'Espagne, on le rencontre aussi. Comme on le faisait plaisamment remarquer, il représente « l'heure pour tous ».

En Espagne, il y a également le veilleur de nuit qui s'appelle le « sereno ».

Dans les *Huguenots*, il est un personnage qui chante, à la fin du troisième acte, en vers de M. Scribe :

Rentrez, habitants de Paris,
Rentrez dans vos logis !
Que tout bruit meure !
Car voici l'heure,
L'heure du couvre-feu !

Ce personnage porte une lanterne et une pique. C'est le « veilleur de nuit ». C'était le « sereno » parisien du Moyen-Age.

En Espagne, le « sereno » passe lentement, enveloppé dans une cape, coiffé d'un bonnet rouge et noir, portant, d'une main, une lanterne à verres de couleur, de l'autre, une sorte de lance. Il inspecte, silencieusement les maisons, secoue les portes, les devantures des maisons et, à chaque dix pas, module dans la nuit un cri prolongé :

— *Las doce han dado ; sereno !* (Minuit a sonné ; temps serein.)

Ou bien :

— *Las dos han dado ; iluviendo !* (Il est deux heures ; il pleut.)

Ou encore :

— *Las tres han dado ; unbladoc !* (Il est trois heures ; temps couvert.)

Aujourd'hui, les pendules, les baromètres

et les agents de police tendent à remplacer ces anciens usages qui ne tarderont pas à disparaître complètement, mais il faut reconnaître que les veilleurs de nuit avaient une physionomie bien particulière et qu'ils devaient être très utiles pour donner du « ton » à des scènes de roman.

Mariage d'une heure.

Il vient de se célébrer à Varsovie un mariage très extraordinaire :

Le 13 mai, vers cinq heures du soir, une foule de mendiants étaient réunis devant une des églises catholiques de cette ville et devisaient avec animation. Tout à coup l'un d'eux s'écrie : « les voilà ! » et enfin ils arrivaient. Plusieurs équipages s'arrêtèrent devant le porche. Six personnes en descendant et entrent dans l'église, suivies des mendiants et d'un assez grand nombre de curieux qui se trouvaient là par hasard. En tête du cortège marchent les époux ; une jolie brune de vingt-deux ans et... un vieillard de quatre-vingt-six ans, chauve, chancelant, décrépit. On entonne le *Veni Creator* et la fiancée pleure à chaudes larmes, tandis que le fiancé jette de tous côtés des regards désespérés comme s'il souhaitait être à mille lieues de là. Cependant la cérémonie s'accomplit. Les « jeunes » mariés sortent de l'église, — montent dans des voitures séparées et partent, elle à droite, lui à gauche !...

Quel était donc ce mystère ? Voici le mot de l'énigme.

La jolie brune de vingt-deux ans avait hérité d'une fortune assez rondelette, mais qui devait lui revenir seulement si elle se mariait. Et les prétendants de foisonner ! Mais la jolie brune ne veut épouser que l'homme de son choix, et nul de ceux qui se présentent ne lui agré. Des semaines, des mois se passent ; elle a bien envie d'entrer en possession de la fortune qui lui est tombée du ciel, mais elle ne trouve toujours pas celui qu'elle rêve. Ses parents la pressent ; ils ont, eux aussi, leur petit intérêt en jeu, mais la jolie brune reste inflexible.

Enfin, de guerre lasse, elle recourt à l'expédient du désespoir. Un matin, elle va droit au premier mendiant venu et lui demande à brûle-pourpoint s'il veut l'épouser. Il aura 300 roubles de gratification, mais il s'éclipsera après la cérémonie nuptiale et ne demandera jamais à revoir « sa femme ».

Hésitation du bonhomme, qui se trouvait être, comme nous l'avons dit, un vieillard presque nonagénaire, — ce qui prouverait, par parenthèse, que la jolie brune ne s'était pas du tout adressée au « premier mendiant venu, » — puis pourparlers, et enfin acceptation des conditions, scellée d'un *shake hands*.

Tel est le petit drame intime qui a eu son dénouement dans une église catholique de Varsovie. La jolie brune, aussitôt entrée en possession de l'héritage, a quitté la ville, et le vieillard ne tend plus la main aux passants. Il n'a du reste plus beaucoup de temps à vivre. En attendant son veuvage, la jeune et riche épouse aura le temps de chercher celui auquel elle s'unira pour la vie.

L'eau et le vin.

Plaidant la cause des buveurs d'eau, M. de Parville, dans la *Nature*, nous cite une curieuse expérience qui fut faite aux Etats-Unis :

C'est, dit M. Henri de Parville, le pendant de celle que les ingénieurs de chemins de fer exécutèrent autrefois sur les ouvriers anglais nourris avec de la viande et les ouvriers belges alimentés avec des lé-

gumes. Les mangeurs de viande accomplirent une besogne double de celle des végétariens. De même, en Amérique, on a fait travailler vingt hommes ne buvant que de l'eau et vingt hommes du vin, de la bière et du brandy. Au bout de vingt jours, on mesura le travail effectué. Les ouvriers buveurs de liqueurs fortes eurent le dessus pendant les six premiers jours ; puis vint une sorte de période de réaction ; finalement, les buveurs d'eau l'emportèrent en effectuant un travail au moins triple. On contrôla l'expérience en changeant les rôles. Les buveurs d'eau durent adopter le régime alcoolique pendant vingt jours et réciproquement les buveurs de vin et de boissons fermentées furent mis à l'eau claire. Encore cette fois, les ouvriers buveurs d'eau finirent par donner une somme de travail notablement supérieure à celle des buveurs de vin. La conclusion s'en détache naturellement. Pour un effort prolongé, l'usage de l'alcool diminue la puissance musculaire ; en d'autres termes, la machine humaine, alimentée avec de l'eau, fournit plus d'énergie qu'avec l'alcool.

Donc, dit en conclusion M. de Parville, c'est bien un préjugé populaire que d'admettre que l'usage du vin donne des forces. Pour donner un effort momentané, oui ; pour un travail prolongé, non.

La presse à imprimer. — Une des plus grandes presses à imprimer se trouve à l'imprimerie du *New-York World* (*Le Monde de New-York*). Cette presse est une presse rotatoire, à huit cylindres et, du nom de son inventeur, on l'appelle la presse rotatoire octuple de Hoc.

A l'aide de cette machine, on peut imprimer, couper, plier et compter 96,000 numéros de journaux de huit pages par heure, c'est à dire 1,600 par minute, ou 27 numéros par seconde.

Le papier passe sous la presse avec une vitesse de 52 kilomètres par heure. Au moyen de la nouvelle machine, les journaux sont livrés par 25 exemplaires.

Pour faire fonctionner la presse Hoc, et obtenir cette énorme quantité d'exemplaires, il ne faut qu'un personnel de dix ouvriers, jeunes et adultes, qui alternent au travail par équipes.

La presse Hoc a une hauteur de quatre mètres environ et une longueur de sept mètres et demi. A l'imprimerie du *New-York World* on est en train de placer deux autres machines à imprimer. Dans ce cas, le nombre d'exemplaires qu'on pourra obtenir par heure sera de 780,000, pour lesquels il faudra au moins 42,000 kilos de papier.

Vieilles choses. — Jugements de Dieu. — Voici ce que l'histoire nous dit de ces jugements au moyen-âge :

Lorsque, dans un procès ou une difficulté élevée entre des parties, les preuves avancées de part et d'autre n'étaient pas assez évidentes pour éclairer la conscience des juges, on décidait l'affaire par un *Jugement de Dieu* ; car on croyait que l'Etre Suprême était trop juste pour laisser triompher le coupable.

On avait donc admis quatre espèces de *Jugements de Dieu* : 1^o par le *duel* ; 2^o par la *croix* ; 3^o par l'eau froide ; 4^o par le feu.

C'est ainsi que Gérard d'Estavayer obtint d'Amédée VIII, en 1397, de pouvoir prouver par le duel l'accusation qu'il avait portée contre Othon de Grandson, d'avoir empoisonné Amédée VII, duel auquel Othon succomba, quoique accusé injustement par son ennemi le plus implacable.